

Evaluation de la performance énergétique Propriétaires de maisons neuves ou rénovées : participez à une campagne de mesures gratuites menée par SEREINE !

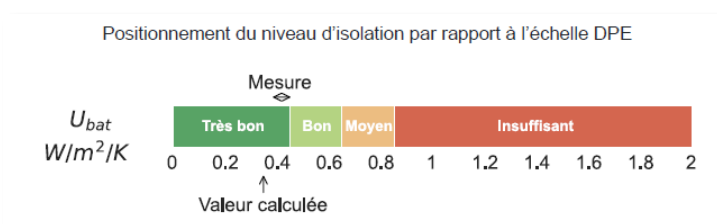


Expérimentations SEREINE maisons tests ©_INES-PFE

Quelle est la performance énergétique réelle de son logement ? Aujourd'hui, cette question est au centre des préoccupations de tous les propriétaires, que ce soit au moment de l'achat d'une maison, ou à l'occasion de travaux importants de rénovation. Depuis 2019, les chercheurs de SEREINE, projet d'innovation du programme PROFEEL porté par la filière de la construction, travaillent à l'élaboration d'un outil inédit de mesure de l'efficacité énergétique des bâtiments. Après une 1^{re} phase d'expérimentation concluante, SEREINE lance aujourd'hui une nouvelle campagne de tests, afin d'optimiser sa solution innovante et fiable de mesure de performance. 240 propriétaires de maisons individuelles sont invités à y participer, dans toute la France, d'ici fin 2024. À cette occasion, les particuliers intéressés bénéficieront d'une évaluation gratuite de la performance énergétique de leur logement. C'est le moment ou jamais d'en profiter, pour se rassurer sur ses consommations énergétiques ou bien évaluer le niveau réel de performance énergétique de son logement !

SEREINE, UNE SOLUTION INÉDITE ET FIABLE D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGETIQUE

L'équipe de recherche SEREINE travaille à l'élaboration d'une **méthode simple, fiable et objective de mesure de la performance énergétique réelle des logements**, unique au monde. Un moyen efficace pour les propriétaires d'évaluer la qualité du bâti lors de l'achat d'une maison neuve ou de connaître le niveau de performance énergétique après avoir réalisé des travaux, ou encore de s'assurer que les travaux de rénovation énergétique ont permis d'atteindre la performance attendue. Elle comprend un protocole de mesure de la performance thermique de l'enveloppe d'une maison, neuve ou rénovée, ainsi qu'une application pour évaluer la performance de tous ses systèmes énergétiques (chauffage, climatisation, eau chaude sanitaire, ventilation ou encore éclairage). Le tout est appliqué par un opérateur de mesure, professionnel qualifié et formé à la méthode SEREINE. À l'issue des mesures, la valeur de l'isolation de la maison est transmise au propriétaire, dans un format synthétique. À ce jour, 55 opérateurs en France ont été formés à ce dispositif qui apporte confort et tranquillité à l'ensemble des parties prenantes.



Extrait d'un rapport de mesure SEREINE

BÉNÉFICIER D'UNE EVALUATION SEREINE GRATUITE DE SA MAISON

Après une 1^{re} phase ayant permis de construire la méthode, SEREINE poursuit aujourd'hui son travail de recherche. L'équipe de travail lance une nouvelle campagne de tests, afin d'asseoir son opérationnalité. **240 maisons individuelles**, dont 170 maisons rénovées ou à rénover et 70 maisons neuves seront ainsi recrutées lors de cette 2^e phase qui s'étendra jusqu'en 2024. 12 antennes régionales sont réparties sur le territoire pour atteindre cet objectif.

Pour participer gratuitement à la nouvelle campagne de mesures, il suffit de contacter SEREINE via : sereine@qualiteconstruction.com.

Quels avantages à faire évaluer dès maintenant sa maison avec SEREINE ?

Sans pour autant être opposable, la méthode SEREINE évalue la performance du bâti dans sa globalité. Un dispositif bien plus réaliste que les résultats obtenus sur la base de la consommation à partir de l'analyse des factures.

SEREINE, une méthode rapide et peu intrusive : le kit de mesure est installé sur site pour une durée allant de 2 à 3 jours, par un seul opérateur. Enfin, les propriétaires peuvent jusqu'en 2024 bénéficier d'une mesure gratuite !

Quels critères d'éligibilité à la campagne de mesures ?

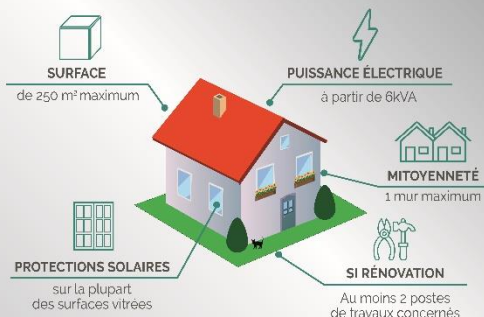
Les maisons concernées sont les maisons individuelles neuves, les maisons individuelles dans lesquelles des travaux de rénovation énergétique ont été réalisés et les maisons dans lesquelles des travaux de rénovation énergétique sont envisagés, d'une surface idéale de 120 m², et comprenant 1 mur mitoyen maximum.

La puissance électrique des installations doit être d'un minimum de 6kVA. Les fenêtres doivent être équipées de volets roulants ou battants. En cas de rénovation, au moins 2 postes de travaux doivent être concernés.

Critères détaillés à retrouver sur : <https://programmeprofeel.fr/>

VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE MAISON NEUVE OU RÉNOVÉE ?

SEREINE apporte une solution prête à l'emploi et gratuite de mesure de la performance réelle à réception.



Une procédure simple et rapide à déployer

Les mesures devront être réalisées pendant une période où la température extérieure n'excède pas 20°C. L'opérateur s'occupe de tout : il ferme les volets, entrave les bouches de renouvellement d'air, éteint les systèmes de chauffage et de ventilation, puis lance le matériel SEREINE pour procéder aux analyses. Pour une mesure de l'enveloppe, les habitants doivent quitter les lieux pour que le résultat ne soit pas faussé par une activité humaine. En revanche, les occupants peuvent rester dans la maison durant l'évaluation de la performance des systèmes et en profiter pour recevoir des conseils d'entretien de la part de l'opérateur.



SEREINE, pour « Solution d'Évaluation de la PeRformance Énergétique INtrinsèquE », est l'un des projets de recherche de PROFEEL, un programme qui réunit l'ensemble des acteurs de la construction, financé dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE) et soutenu par les pouvoirs publics. Depuis 2019, SEREINE rassemble ainsi une équipe de 40 chercheurs et ingénieurs issus de 8 organismes publics et privés.

PLUS D'INFORMATIONS SUR SEREINE ET LE PROGRAMME PROFEEL SUR LE SITE WEB : PROGRAMMEPROFEEL.FR

Les différents acteurs mobilisés dans PROFEEL

Filière bâtiment



Financiers



Pouvoirs publics



Porteurs



CONTACT PRESSE Agence PopSpirit
Tél. : 01 42 93 44 56
Charlotte Ferran-Vincent – charlotte@pop-spirit.com
Isabelle Lebaupain – isabelle@pop-spirit.com

A propos de PROFEEL : Le programme PROFEEL est le fruit d'une mobilisation de 15 organisations professionnelles du bâtiment, qui se sont rassemblées pour contribuer collectivement à la nécessaire accélération et fiabilisation des rénovations énergétiques. Ce programme est financé depuis 2019 dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE). L'AQC assure la coordination globale et le secrétariat de cette démarche. PROFEEL est constitué de plusieurs projets portés par l'AQC ou par le CSTB. 9 premiers projets ont été menés de 2019 à 2021. Ils ont permis de faire émerger toute une collection d'outils pratiques qui contribue à l'amélioration des pratiques professionnelles sur le marché de la rénovation énergétique et favorise le déclenchement d'opérations performantes. Dans la continuité des outils innovants déjà livrés, le collectif a décidé de poursuivre son engagement jusqu'en 2024 afin de continuer à apporter des réponses concrètes adaptées aux besoins prioritaires des professionnels. 8 projets ont ainsi été lancés en 2022 dont 4 projets s'inscrivent dans une continuité directe du précédent programme de travail. programmeprofeel.fr